



Ski-Club Tramelan

Contrat de location chalet « Les Roches »

Entre

Le propriétaire : Ski-Club Tramelan

Représenté par la responsable des locations : Gabi Schär, Tramelan

Et

Le locataire :

Nom : Prénom :

Rue : Localité :

Nr de téléphone/portable :

Adresse mail :

Location du au

- Lundi au vendredi : 150.- / membres SCT 100.-
- Samedi - dimanche : 250.- / membres SCT 150.-
- Week-end complet : 300.- / membres SCT 200.-

La location n'est enregistrée que lorsque le propriétaire est en possession du contrat signé et le paiement effectué sur le compte du Ski-Club.

Ski-Club, 2720 Tramelan / Clientis CEC Tramelan / IBAN CH38 0624 0042 0359 3960 7

- Le règlement de maison, contraignant pour ce contrat, figure au verso
- En cas de difficultés résultant du présent contrat, le for judiciaire se trouve au domicile du propriétaire
- Pour être valable le présent contrat doit être signé par les deux parties

J'ai pris connaissance des conditions de location et du règlement d'utilisation imprimé au verso et en accepte la teneur :

Le locataire :

Lieu : Date : Signature :

Pour le propriétaire : la responsable des réservations du la cabane du Ski-Club de Tramelan

Tramelan, le Signature

Le contrat original est à renvoyer à : Gabi Schär, Ski-Club Tramelan, 26 Mars 35, 2720 Tramelan
ou par mail : mggas@bluewin.ch